

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2025, le vingt-quatre juin, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

Nombre de membres : En exercice : 51 Présents : 28 Votants : 32	Date de convocation : 17 juin 2025 Référence : 01_CS_24_06_25
---	---

Délégués TITULAIRES présents : M. DESCHAMPS Maurice, M. BELDA José, M. BOURGEADE Christophe, M. MACIAN Aurélio, M. RAYMOND Vincent, M. SALLES Daniel, Mme BAUVY Sylvie, M. BELNOU Jean-Bernard, M. BOURDOULEIX Roger, Mme DELARBRE Suzanne, M. DERRE Joël-Michel, M. DUARTE Bruno, M. DUMAS Daniel, Mme DUTHEIL Bernadette, M. GABRILLARGUES Camille, M. GRIVET Jean-Yves, M. JAFFEUX Nicolas, M. LEY Pierre, M. PERRIER Cédric, M. PIREYRE Éric, M. PIREYRE Jérôme, M. PLEYBER Philippe, M. RAMOS Jean-Louis, Mme VAQUIER Martine,

Délégués TITULAIRES excusés : Mme BLANZAT-LERNOULD Myriam, M. CHARLAT Jean-Michel, Mme DUCHALET Céline, Mme FAURE Monique, M. GIRARD Christian, M. GOURMELEN Didier, M. ONDET Jean-Michel, Mme QUINTON Amalia, M. SAUNON Laurent, M. SCHAAL Philippe, M. SEVILLA Paul,

Délégués TITULAIRES absents : M. BUGUELLO Gérard, Mme CARDONA Nathalie, M. DA SILVA Carlos, M. DUCHE Dominique, M. DUMONT Fabrice, M. GENDRE Lionel, Mme LAROUDIE Fabienne, M. LEON Bernard, Mme VESSIERE Martine, M. VIAL Christophe.

Délégués SUPPLEANTS présents : Mme GENESTOUX Jeanne Odette, M. GUINARD Franck,

Procurations : Mme FAURE à M. DESCHAMPS - M. GOURMELEN Didier à M. DUMAS Daniel, M. SCHAAL Philippe à M. BELDA,

N°01_CS_24_06_25**OBJET : Convention de partenariat pour la mise en œuvre d'un diplôme universitaire de Secrétaire général(e) de mairie**

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L 452-35 ;

Vu la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie ;

Vu la délibération n° 2025-01 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme relative au partenariat liant ce dernier, l'Université Clermont Auvergne (Ecole de Droit) et l'Association des Maires du Puy-de-Dôme, pour la mise en place d'un Diplôme Universitaire de Secrétaire Général(e) de mairie pour l'année universitaire 2025-2026 ;

Vu l'accord de principe délivré par le SIAREC le 31 juillet 2024, pour une participation financière à hauteur de 1 500€

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Décide** de maintenir sa participation financière au projet de DU Secrétaire général(e) de mairie du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre de ce diplôme universitaire, ainsi que tous les documents devant être conclus
- **Autorise la collectivité à régler** le montant de 1 500€ via mandat administratif après édition du titre par le CDG63.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le **25 juin 2025**,

**Le Président,
Maurice DESCHAMPS**



**Le secrétaire de séance,
RAYMOND Vincent**

